

**Procès-verbal de la
152^e Assemblée générale ordinaire
tenue le lundi 10 avril 2017
à Palexpo**



152° Assemblée générale ordinaire

Pierre Poncet, président de la CCIG, souhaite la bienvenue aux participants et salue tout particulièrement Monsieur le président du Grand Conseil, Monsieur le procureur général, Messieurs les conseillers d'Etat, Messieurs les députés genevois aux Chambres fédérales, Mesdames et Messieurs les députés au Grand Conseil, Mesdames et Messieurs les maires, conseillers administratifs et adjoints des communes genevoises ainsi que les représentants des autorités municipales, Mesdames et Messieurs les représentants des corps diplomatiques et consulaires à Genève. Il souhaite également la bienvenue aux représentants des administrations fédérales, cantonales et communales, aux représentants d'économiesuisse et des grands organismes économiques de notre pays, aux représentants des associations et organismes professionnels, économiques et touristiques de notre canton ainsi qu'aux représentants des partis politiques.

Allocution de Pierre Poncet, président de la CCIG

[Seule la version orale fait foi.]

L'an dernier, je relevais l'incertitude qui prédominait dans l'économie, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières. Malheureusement, je ne vois aujourd'hui guère de matière à optimisme.

Certes, en ce début d'année, l'humeur des économistes est plutôt positive – en dépit des secousses politiques telles que le Brexit ou l'avènement de Donald Trump. Ne nous voilons pas la face, ces deux événements sont porteurs de risque pour l'économie. Il faudra vraisemblablement plus de deux ans au Royaume-Uni pour sortir de l'Union européenne. Outre les incertitudes qui seront générées pendant ce temps, il ne faut pas oublier qu'il s'agit du cinquième marché d'exportation de la Suisse.

Il est donc très important que des barrières tarifaires ou non tarifaires ne viennent pas entraver nos échanges. De l'autre côté de l'Atlantique, le nouveau président américain songe à un taux d'imposition des entreprises entre 15% et 20% et promet des coupes dans les budgets alloués à l'ONU. Même un optimiste forcené verrait qu'il n'y a rien de bon là-dedans pour Genève.

S'agissant de la situation suisse, je vais être obligé - comme chaque année malheureusement - de vous parler de fiscalité. Le rejet de la troisième réforme de l'imposition des entreprises conforte les entreprises internationales qui songent à d'autres destinations pour leurs investissements futurs. Et ce ne sont pas les paradis fiscaux qui manquent ou, à tout le moins, les havres de taux bas.

Plus inquiétant, le résultat de cette votation illustre une défiance toujours plus grande de la population vis-à-vis des positions prises par les milieux économiques. Lors de cette campagne, les opposants ont souvent accusé les milieux économiques de chercher à effrayer la population. Si seulement ! Le problème est que nous connaissons la réalité du terrain et nous savons combien l'incertitude fait fuir les entreprises. La beauté du lac et la proximité des montagnes ont malheureusement cessé d'être de puissants arguments en faveur de la place économique genevoise.

Ceci étant posé, nous pouvons tout de même nous réjouir de la modeste reprise dont a témoigné notre dernière Enquête conjoncturelle. Plus d'un tiers d'entre vous a considéré l'exercice passé bon à très bon et 60% des entreprises ont constaté une hausse – fût-elle modeste – de leur volume d'affaires.

Cette Enquête conjoncturelle a aussi été l'occasion de sonder nos membres quant à l'utilité de notre aéroport international. Le résultat a été un plébiscite avec 67% de répondants

indiquant que cette infrastructure leur était utile tant pour faire venir clients et marchandises que pour se rendre sur les marchés d'exportation.

Pour la CCIG, 2016 a été une année d'introspection. Vous le savez, notre Directeur général Jacques Jeannerat a demandé à bénéficier d'une retraite anticipée. La préparation de la transition a été l'occasion, pour le Bureau du Conseil, de lancer une étude visant à revisiter la mission de votre Chambre, son rôle et son positionnement. Mon successeur, Juan Carlos Torres, vous en dira plus tout à l'heure.

Mesdames et Messieurs, l'ère des certitudes est bel et bien terminée. Nous assistons à un divorce croissant entre économie et politique. Cela n'est pas une fatalité mais témoigne au contraire du besoin toujours plus grand de dialoguer.

En tant qu'acteurs de l'économie, il nous incombe à tous, Mesdames et Messieurs, d'expliquer les contraintes et les enjeux auxquels nous sommes confrontés.

Messieurs les conseillers d'Etat, Mesdames et Messieurs les élus qui nous faites l'amitié et l'honneur d'être présents ce soir, n'hésitez pas à nous interpeler, à nous poser des questions et à nous challenger.

Je vous souhaite de fructueux échanges!

1) Ouverture de l'Assemblée par le président de la Chambre

Présidence : Pierre Poncet, président de la CCIG

Le président déclare ouverte la 152^e Assemblée générale de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève et constate qu'elle a été régulièrement convoquée dans le délai légalement imparti. L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2) Procès-verbal de l'Assemblée générale du 12 avril 2016

Le procès-verbal du 12 avril 2016 a été, comme annoncé, mis à la disposition des membres sur le site internet de la CCIG. Personne n'en demandant la lecture, il est approuvé sans modification.

3) Rapport d'activité du directeur général

P. Poncet donne la parole à Jacques Jeannerat, directeur général de la Chambre, pour son rapport d'activité.

Rapport d'activité du directeur général

Monsieur le président,

Mesdames et Messieurs les représentants des autorités fédérales, cantonales et communales,

Mesdames et Messieurs les invités, amis de notre Chambre,

Mesdames et Messieurs les membres de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève,

Notre dernière Enquête conjoncturelle nous montre que deux tiers des entreprises genevoises ont constaté une augmentation de leur rentabilité – de leur volume d'affaires – en 2016.

La CCIG est une association qui travaille pour l'économie genevoise et ce résultat ne peut que nous réjouir. Mais on aurait tort d'en rester là.

Pour la première fois, nous avons demandé aux entreprises de choisir, dans une liste, leurs trois préoccupations principales. Le tiercé de tête est composé de la situation économique générale, de la concurrence et de la recherche de nouveaux clients (37%). Le niveau du franc suisse n'arrive qu'en quatrième position. Seule l'industrie classe le franc fort au premier rang de ses préoccupations, tandis que l'horlogerie et le commerce de détail le situent au deuxième et troisième rang respectivement.

Qu'est-ce que cela nous dit ? Tout d'abord, il faut rappeler que c'est en ligne avec la structure de l'économie genevoise qui, à la différence de la Suisse, exporte d'abord en dollars. Mais cela nous dit aussi qu'il vaut, encore et toujours la peine, de travailler sur les conditions cadre locales, celles que l'on maîtrise.

Pensons par exemple au commerce de détail. Le franc fort est désormais une donnée du problème et elle n'est pas du ressort du canton. En revanche, les horaires d'ouverture des magasins le sont. C'est pourquoi la CCIG a soutenu la loi autorisant l'ouverture des commerces 3 dimanches par an.

Autre condition cadre sur laquelle nous travaillons avec constance : la mobilité. La CCIG s'est associée à l'initiative pour une grande Traversée du lac et c'est avec un plaisir non dissimulé que nous avons assisté à son acceptation en votation populaire.

Qu'on se comprenne bien : il est important que le canton se dote d'un périphérique autoroutier, non pas parce que l'avenir de la mobilité réside dans le « tout à la voiture », mais parce que, pour se développer de manière harmonieuse, notre agglomération a besoin d'une politique des transports qui prenne en considération toutes les mobilités.

Pour développer les transports publics et la mobilité douce, pour favoriser une renaissance qualitative des centres urbains, il est indispensable d'évacuer le trafic de transit sur un périphérique qui canaliser la circulation.

Toutes les projections montrent que la demande de mobilité poursuivra sa progression en raison de notre dynamisme démographique et économique. Il est donc nécessaire de prévoir aujourd'hui les infrastructures de transport dont nous aurons besoin demain.

A la suite de cette votation, le Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture – pour lui donner son nom complet – a mis sur pied un conseil consultatif Traversée du lac et nous sommes heureux que notre collègue Nathalie Hardyn, directrice adjointe, ait été invitée à y siéger.

Autre condition cadre qui nous occupe hélas beaucoup depuis quelques années, comme l'a rappelé le président Poncet, la fiscalité. L'année 2016 a vu la publication de la 8^e édition de notre brochure fiscale.

On y verra que Genève perçoit les recettes fiscales les plus élevées de Suisse – ce n'est pas nouveau – équivalant à plus de 17 000 francs par habitant. Et cela reste vrai même après la baisse d'impôts pour les personnes physiques votée en 2009. Dans le même temps, les dépenses par habitant s'élèvent à 21 000 francs, investissements non compris.

Sans surprise, la dette par habitant a progressé de 163% entre 1990 et 2014, pour culminer à 40 000 francs par habitant, soit le niveau le plus élevé de Suisse. L'endettement en soi n'est pas forcément problématique puisqu'une collectivité se doit d'investir. Non, le problème est que la dette ne fait que croître depuis 2010.

Je crois pouvoir affirmer que l'état des finances publiques va continuer de nous préoccuper pendant un petit moment encore...

Quittons maintenant les conditions cadre pour faire un rapide tour d'horizon des faits marquants des autres activités de la Chambre en 2016.

Le partenariat stratégique avec la compagnie SwissCaution, initié en décembre 2015, a déployé ses effets. Grâce à lui, il est possible d'établir des carnets ATA sans dépôt de garantie de la part des titulaires.

Restons dans les exportations. L'année 2016 affiche des résultats record. Notre service visas et légalisations a émis 2765 carnets ATA, 13'500 certificats d'origine, soit 3,5% de plus qu'en 2015.

Fidèle à sa mission de promotion des entreprises membres, la CCIG favorise la mise en relations d'affaires en organisant divers types de manifestations, dont celle-ci !

Nous disons habituellement que nous organisons 60 événements par année. En réalité, si l'on y inclut les événements en partenariat, ce nombre a été dépassé en 2016 et nous n'arrivons plus à tenir un compte précis du nombre de personnes qui participent physiquement à nos manifestations !

Certaines ont d'ailleurs défrayé la chronique ; je pense à la « soirée de la loose », autrement dit la FuckUp Night dont nous avons dû franciser le nom pour éviter que nos échanges de mails à ce sujet ne soient systématiquement classés comme des spams par les serveurs !

Si nos manifestations sont destinées à faciliter la mise en relations d'affaires, il nous a paru nécessaire de donner à nos membres des outils supplémentaires pour profiter pleinement de ces occasions, sous la forme d'une série de séminaires dits de formation, lors desquels ils peuvent tester leur pitch, apprendre les techniques de réseautage ou encore travailler le discours qui s'adresse aux émotions plutôt qu'à l'intellect. Bref, nous avons encore augmenté notre palette d'offre !

Enfin, pour terminer, je souhaiterais vous dire deux mots de nos activités de sponsoring. Depuis 2003, la CCIG propose à un certain nombre de ses membres de conclure avec elle un partenariat privilégié.

Grâce à cette association, ces derniers augmentent leur notoriété en s'appuyant sur les différents outils de communication de la CCIG ainsi que sur ses événements. Au travers de leur partenariat, ils marquent également leur attachement à la vision de Genève défendue par la CCIG, c'est-à-dire celle d'une prospérité économique durable.

Après un démarrage modeste, le sponsoring a progressé de manière constante depuis 2008. Il représente aujourd'hui 11% des recettes de la CCIG. La diversification de ses sources de revenus permet à la CCIG d'accroître le nombre de ses actions, notamment dans la défense des conditions cadre.

Comme vous le savez, Mesdames et Messieurs, ceci est mon dernier rapport de Directeur général de la CCIG. Vous me permettrez donc de terminer sur une note personnelle.

En relisant le discours que j'avais prononcé devant vous lors de ma nomination, j'ai constaté que j'avais insisté sur deux points.

J'avais mis l'accent sur le principe que pour augmenter la crédibilité des actions menées par la Chambre dans le domaine des conditions cadre nécessaires au bon fonctionnement des entreprises de notre canton, il était nécessaire d'élargir la représentativité tant dans la nature que dans le nombre de membres. Même s'il reste bien sûr beaucoup à faire dans le domaine des conditions cadre, je pense que nous avons – partiellement du moins – atteint l'objectif avec une augmentation substantielle du nombre de membres.

Je m'étais également fixé comme objectif d'offrir davantage de possibilités aux entreprises membres pour présenter leurs activités et d'en apprendre plus sur celle des autres membres. Là aussi, par une diversification, mais surtout par votre participation à ces nouvelles manifestations, nous avons pu répondre à de nombreuses attentes.

Je tiens à vous remercier toutes et tous de la confiance que vous avez bien voulu m'accorder tout au long de ces années. Mais sachez que pendant toute la durée de mon mandat, j'ai pu compter sur une équipe de collaborateurs motivés. Je tiens ici à remercier chacune et chacun d'entre eux. Grâce à ce travail d'équipe, je peux me permettre de conclure : «mission accomplie».

P. Poncet remercie J. Jeannerat pour son rapport et propose d'en discuter à l'issue de la présentation des comptes de l'exercice 2016.

Le président poursuit en soulignant que ce rapport n'était pas un rapport tout à fait ordinaire, Jacques Jeannerat ayant demandé à bénéficier d'une retraite anticipée et le Bureau ayant accepté cette demande.

Entré à la CCIG en décembre 2000 en tant que responsable de la communication, Jacques Jeannerat en a été nommé directeur en juillet 2004. Pendant cette période, le nombre de membres est passé de 1'380 à 2'520, soit une augmentation de 83%, suite à la création d'un service chargé du recrutement des membres. Les manifestations étaient alors au nombre de 8, elles sont à présent une soixantaine, soit une croissance de 650% ! Moins glamour, mais au premier rang des missions de la Chambre, un puis deux postes d'assistant politique ont également été créés, nous permettant de rendre nos interventions sur des dossiers techniques toujours plus pointues.

Le président et les vice-présidents remettent un cadeau de départ à Jacques Jeannerat.

4) Comptes de l'exercice 2015, rapport du trésorier, approbation des comptes 2015 et du budget 2016

Le président invite le trésorier à faire son rapport sur les comptes de l'exercice 2015 et à présenter le budget pour 2016.

Rapport du trésorier pour l'exercice 2016

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2016. Le rapport de l'organe de révision ainsi que les chiffres détaillés pour les comptes de résultats et bilan sont disponibles sur le site Internet de la Chambre depuis le 5 avril dernier. Je me limiterai donc ici à en souligner les éléments principaux.

Le compte d'exploitation fait état de recettes d'un total de 6'336'165 francs, en légère progression rapport à 2015. Toutefois, il est à relever qu'en 2015, nous avons comptabilisé des contributions extraordinaires de la part de sponsors pour le 150^e anniversaire de la Chambre pour un montant de 240'000 francs. Cette réduction au niveau du poste sponsoring en 2016 a gommé les progressions de recettes au niveau des émoluments et cotisations. Le poste le plus important est constitué par les émoluments provenant des certificats d'origine et des carnets ATA, suivi par les cotisations.

Ceux-ci sont en hausse par rapport à 2015 pour s'établir à 3'153'924, soit le 50% des recettes.

Le volume des émoluments porté au budget 2017 a été calculé en prenant la moyenne des trois dernières années, par mesure de prudence.

Les cotisations représentent 23% des recettes pour un montant de 1'430'797 pour un total de 2520 membres.

Pour 2017, l'objectif a été fixé à 1'475'000 francs. Ce qui correspond à une augmentation nette de 100 nouveaux membres.

Les charges d'exploitation se montent à 6'393'418 francs. La répartition de ces charges a été faite pour la première fois de manière analytique comme vous pouvez le voir à l'écran. En tant qu'association tournée vers le service, le poste le plus important est représenté par les charges de personnel, soit environ 57.8% des charges globales. L'effectif est de 30 personnes soit 26.6 ETP.

Le résultat net de l'exercice sous revue est de 4.191,32 francs.

Le résultat d'exploitation est négatif à (57'253,37) francs après comptabilisation d'une provision pour re-organisation de 130'000 francs. Le résultat sur titres s'établit à 61.444,69 francs.

Le total de bilan au 31 décembre 2016 s'élève à 8'996'779,48 francs.

Le budget 2017 qui vous est présenté par le Conseil prévoit des recettes évaluées à 6'159'000 francs et ne tiennent compte d'aucun produit financier.

Nous avons évalué les recettes de manière conservatrice compte tenu de la conjoncture.

Les dépenses se montent 6'151'000.-. A noter que les dépenses de soutien à l'économie sont budgétées à 360'000 francs et nous avons impacté les recettes de l'arbitrage pour tenir compte de la mise en place de la structure SCAI (Swiss Chambers Arbitration Institution) – structure commune aux 7 chambres de commerces qui proposent le Règlement suisse d'arbitrage. Désormais trois chambres Ge, ZH et TI administrent les cas. Les revenus et les charges reviennent à cette structure et celle-ci ristournera les excédents de recettes dès 2018.

Le budget présente un résultat positif de 7'500 francs après utilisation de la provision pour restructuration.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une excellente soirée.

P. Poncet remercie le trésorier.

Il n'est pas procédé à la lecture du rapport de la Société fiduciaire d'expertise et de révision SA, puisque les participants ont eu l'occasion de le lire sur le site Internet de la Chambre, comme annoncé dans la convocation.

Aucune question n'étant posée aux réviseurs, P. Poncet ouvre la discussion sur le rapport d'activité du directeur général, les comptes 2016 et le budget 2017.

Aucun commentaire n'étant fait, le président passe au vote et propose, pour gagner du temps, de voter sur les trois objets en une fois. L'Assemblée approuve ces objets à l'unanimité.

5) Décharge au Conseil

Personne ne demandant la parole à ce sujet, P. Poncet passe au vote de décharge du Conseil, en rappelant aux membres du Conseil qu'ils sont tenus de s'abstenir de voter. A l'unanimité, l'Assemblée donne décharge au Conseil pour l'exercice 2016.

Au nom de ses collègues du Conseil, le président remercie de leur confiance les membres présents. Il en profite également pour remercier la Direction et les collaborateurs de la Chambre pour l'engagement dont ils font preuve tout au long de l'année.

6) Nomination des organes de la CCIG.

S'agissant de la désignation du contrôleur aux comptes, P. Poncet informe l'Assemblée que la **Société fiduciaire d'expertise et de révision SA** a assumé le mandat de contrôleur aux comptes de la CCIG pour la cinquième année consécutive à son entière satisfaction. Elle a su maintenir les très bonnes relations qu'elle avait établies avec le Conseil et les collaborateurs de la Chambre. Par conséquent, il propose au nom du Conseil de renouveler son mandat pour une année.

L'Assemblée accepte à l'unanimité le renouvellement du mandat pour un an. Le président remercie la Société fiduciaire d'expertise et de révision SA de son excellent travail et se réjouit de collaborer à nouveau avec elle.

P. Poncet passe ensuite à la nomination de la nouvelle directrice générale. En vertu de l'article 13 des Statuts, l'Assemblée générale est appelée à ratifier la nomination de la nouvelle Directrice générale, nomination qui est de la compétence du Conseil, qui s'est prononcé lors de sa séance du 27 février 2017.

Le choix du Conseil s'est porté sur Mme Frédérique REEB-LANDRY.

Née en 1965, Frédérique Reeb-Landry obtient son diplôme de pharmacien EPFZ en 1990. Elle poursuit sa formation par un doctorat à l'Université de Francfort, puis par un diplôme post-gradué en affaires réglementaires à l'Université de Cardiff.

Frédérique Reeb-Landry rejoint la société Procter & Gamble en 1994. Elle est nommée en février 2011 au poste de Directrice Générale des affaires publiques de P&G Suisse.

Femme à l'esprit d'entreprise, Frédérique Reeb-Landry est active dans diverses associations économiques et patronales, telles que le Groupement des Entreprises Multinationales GEM, dont elle est présidente depuis 2013.

Elle siège également au comité d'économie suisse. Frédérique Reeb-Landry a, en outre, siégé auprès du Conseil de notre Chambre pendant 8 ans, de 2007 à 2015.

Ses connaissances pointues du secteur économique local et son engagement pour la promotion de notre région l'ont naturellement amenée à endosser des mandats auprès des pouvoirs publics : le Conseil d'Etat genevois l'a nommée experte auprès du Conseil Stratégique de Promotion Economique de Genève en 2014, puis fait nommer membre du Conseil stratégique des Hautes Ecoles Spécialisées de Suisse romande HES-SO en 2016.

Tant ses compétences professionnelles que la qualité de ses relations avec l'ensemble des partenaires de l'économie nous ont amené à lui confier la direction de notre Chambre de Commerce.

P. Poncet propose de ratifier cette nomination par acclamation et donne la parole à Frédérique Reeb-Landry, directrice générale élue.

Allocution de Frédérique Reeb-Landry, directrice générale élue

Monsieur le Président du Conseil d'Etat, Messieurs les Conseillers d'Etats, Mesdames et Messieurs, chers amis de la Chambre,

J'aimerais vous dire un grand MERCI pour votre confiance et votre enthousiasme, qu'il me tiendra à coeur d'honorer.

Je souhaite remercier tout particulièrement,

- le Bureau et le Conseil de la CCIG qui m'ont désignée,

- la direction de la Chambre, Jacques bien sûr, les autres membres de la direction, et tout le personnel de la CCIG, qui oeuvre en coulisse.

Ils me remettent les clés de cette belle institution dans une forme éclatante, comme en attestent les comptes qui viennent de nous être présentés.

Merci également à Matthieu, mon époux, qui est un précieux soutien à ma vie professionnelle enrichissante.

Enfin, j'aimerais vous dire à tous, membres de la Chambre genevoise de Commerce, d'Industrie et des Services, que je me réjouis de venir à votre rencontre afin de mieux cerner les enjeux qui sont les vôtres et de représenter le plus fidèlement possible vos intérêts d'entrepreneurs, et d'artisans, de commerçants, d'industriels et de professionnels des services de Genève.

Merci à tous et excellente continuation d'Assemblée générale.

Le président passe ensuite maintenant aux **élections au Conseil**. Selon l'article 15 des statuts, les membres du Conseil sont élus pour deux ans et immédiatement rééligibles, la durée cumulée de leurs mandats n'excédant pas 12 ans.

Le président retrace brièvement le parcours des membres qui quittent le Conseil : MM. Jean-Luc DUMONT, Patrick SCHRIBER et René STAEHLI. Il les remercie pour leur engagement, leur contribution et leur disponibilité.

P. Poncet passe aux élections. Sont **rééligibles** cette année et ont accepté de se représenter : Mesdames Laurence DE LA SERNA, Antonietta FRANGI, Marie-Claire MESSERLI et Messieurs Claude BAGNOUD, Olivier DUNANT, Philippe ECHENARD, Stéphane FALLOT, Marc FAVRE, Robert FEHLMANN, Denis HARRAN, Gilbert HENCHOZ, François-Paul JOURNE, Pierre PONCET, Alain RIGAZZI, Gilles RÜFENACHT, Nicolas TAMARI.

Le président propose d'approuver par un seul vote le renouvellement pour deux ans des mandats arrivant à échéance. L'Assemblée accepte ce renouvellement à l'unanimité.

P. Poncet présente ensuite les **nouveaux membres** candidats à l'élection :

- M. Philippe BENTELE, directeur adjoint en charge de l'administration des ventes et de la distribution, Rolex
- M. Fabrice LÉGER, fondateur et directeur de Cobweb Development Sàrl
- M. Marco PIERMARTIRI, fondateur et directeur général de Ondaco, spécialisée dans le conseil et l'accompagnement aux entreprises pour leur transformation digitale.

P. Poncet propose, au nom du Conseil, d'élire ces quatre nouveaux membres par un seul vote. L'Assemblée approuve cette élection à l'unanimité.

Arrivé à ce point de notre ordre du jour, P. Poncet passe la parole à son successeur au poste de président de la CCIG, Juan-Carlos Torres, qui a été élu par le Conseil lors de sa séance du 27 mars dernier, conformément à l'article 18 des Statuts.

Allocution du nouveau président, Juan-Carlos Torres

Mesdames et Messieurs, chers Membres, chers amis,

Je tiens à nouveau à vous remercier très sincèrement de votre confiance.

J'aurai à cœur de respecter et développer les valeurs qui ont forgé la Chambre de commerce d'industrie et des services de Genève, depuis plus de 150 ans.

En ce début de mandat, je tiens aussi à vous dire ma volonté de poursuivre le travail de la CCIG dans un esprit de continuité et vous assurer, qu'à mes yeux, chaque membre de la CCIG quel que soit son domaine d'activité, sa structure ou sa taille, sera toujours au centre de mes préoccupations.

Ma présidence s'annonce riche en défis à relever !

L'environnement économique à Genève et à l'international est devenu complexe ; les enjeux pour les entreprises sont multiples et tout est interdépendant.

Il y a beaucoup d'innovations, mais aussi beaucoup d'incertitudes.

Plus rien n'est acquis, ni immuable ; l'ubérisation, la robotisation, les nouvelles technologies, la responsabilité sociétale et, surtout le challenge de l'intégration des nouvelles générations dans l'économie, sont des paradigmes incontournables.

Nous devons penser autrement, nous organiser différemment et apporter des réponses nouvelles. La chambre de Commerce est là pour ça.

Elle le sera toute en écoute, tout en ouverture au dialogue et toute en réactivité.

Pour moi, la CCIG doit être un laboratoire de solutions pour les entreprises.

C'est un partenaire naturel dans les questions économiques et conditions cadres, capable de réunir les différents acteurs autour d'une table.

Dans ce laboratoire, on peut construire des solutions innovantes et travailler avec les entreprises pour en faire la force de Genève et ainsi renforcer leur rayonnement en Suisse comme à l'étranger.

Dans l'intérêt de chacun de ses membres, je veux que la Chambre de commerce agisse en parfaite autonomie et à l'abri de toute influence, qui ne correspondrait pas à ses valeurs.

Il ne s'agit pas de suivre une tendance ou de répondre à des diktats, chaque entreprise membre est unique et doit agir selon sa propre identité et ses propres besoins.

Pour répondre à ces multiples défis, on peut compter sur une équipe aux nombreux talents.

Nous avons la chance de disposer à l'interne de fortes compétences qui nous permettent d'agir avec beaucoup de souplesse et avec une réactivité de chaque instant.

L'équipe de la Chambre de commerce... c'est la vôtre, je veux qu'elle soit disponible et à votre service !

C'est avec cette équipe forte et motivée que la CCIG va renforcer sa collaboration avec les partenaires externes, avec comme moteur, un véritable engagement, que j'appellerais « contrat » en faveur des entreprises membres.

Je suis persuadé que notre nouvelle directrice, Mme Frédérique Reeb-Landry, mettra toute la compétence, volonté et énergie que je lui connais pour remporter les défis à venir.

Je me réjouis très sincèrement de cette future collaboration !

Comment répondre à vos attentes d'entrepreneurs mais aussi de citoyens de Genève ?

Pour moi, les trois rouages de la vie d'un entrepreneur sont décider, se développer et assurer la pérennité de son entreprise.

Afin de vous permettre de prendre les bonnes décisions pour votre entreprise et de vous mobiliser à temps, nous devons vous offrir une grille de lecture de l'économie, de ses marqueurs et de ses défis.

Pour vous accompagner dans le développement de votre entreprise, en Suisse ou à l'international, la Chambre de commerce sera pour vous un facilitateur en proposant des accès et des relais d'affaires à travers son grand réseau de contacts.

A Genève, la chambre sera un carrefour pour rassembler et fédérer tous les acteurs autour d'un enjeu ou d'un projet, qu'il soit de dimension économique, politique, sociale, de formation ou culturelle.

La transmission du savoir et des savoir-faire et des valeurs me tiens particulièrement à cœur et nous allons y travailler activement.

C'est avec vous tous, membres de la Chambre de commerce, partenaires et autorités politiques, que nous allons ensemble relever les défis de la nouvelle économie, travailler au rayonnement de Genève et faire prospérer nos entreprises.

Merci

Nomination des membres d'honneur

J.-C. Torres propose d'élire membres d'honneur le président sortant, Pierre Poncet, ainsi que le directeur général sortant, Jacques Jeannerat.

Après avoir rappelé le parcours de Pierre Poncet, il propose à l'Assemblée par acclamation Pierre Poncet et Jacques Jeannerat membres d'honneur et, au nom du Bureau, les remercie de leur engagement. Je vous remercie également de la reconnaissance que vous leur témoignez ainsi.

7) Propositions individuelles

Aucune proposition individuelle n'étant émise, le président déclare close la partie statutaire de cette 152^e Assemblée générale et donne la parole à M. François Longchamp, président du Conseil d'Etat.

Message du gouvernement genevois par M. le président du Conseil d'Etat François Longchamp

P. Poncet remercie M. Longchamp de son intervention et déclare close la 152^e Assemblée générale. Au nom de ses collègues du Conseil, de la Direction et des collaborateurs de la Chambre, il remercie l'assemblée de son soutien dans l'accomplissement des missions de la Chambre. Il donne la parole à J. Jeannerat.

J. Jeannerat joint ses remerciements à ceux du président et remercie aussi tous les sponsors de la Chambre, sans qui ses activités ne seraient pas possibles.

Il communique la date du 15^e Evénement économique, qui aura lieu **le jeudi 9 novembre 2017** à l'hôtel Ramada Encore La Praille.